

Toulouse, quatrième aire urbaine de France

En 10 ans, l'influence de l'aire urbaine de Toulouse, définie récemment par l'Insee, s'est étendue à une centaine de nouvelles communes alors que simultanément son centre, le pôle urbain, s'est densifié tout en se maintenant dans ses limites. Ce double phénomène d'extension et de densification, s'accompagne de l'émergence de nouveaux pôles relais constitués d'une vingtaine de communes de la couronne périurbaine.

En France, l'influence des villes sur les territoires limitrophes s'est fortement renforcée depuis dix ans. A tel point que 85 % de la population réside actuellement dans une commune (urbaine ou rurale) appartenant à une aire urbaine. Mais un deuxième mouvement s'affirme également : le renforcement et la densification des territoires urbains.

Classée par l'Insee parmi les très grandes aires urbaines, Toulouse devient en 2010 avec 1,2 million d'habitants, la quatrième aire urbaine de France, passant ainsi devant celle de Lille (1,15 million). Elle accroît son influence sur 111 nouvelles communes (71 247 habitants), dont de nombreuses communes rurales et des bourgs.

La plus forte extension en France concerne l'aire urbaine de Lyon (+ 218 communes), du fait d'une fusion des territoires urbanisés entre Lyon et Villefranche-sur-Saône. Déjà en contact avec celle de Saint-Etienne, l'aire de Lyon tangente maintenant celle de Grenoble, elle-même en extension (+ 78 communes). L'aire de Bordeaux (+ 64 communes) s'étend également, tout comme celles de Rouen (+ 104 communes), Strasbourg (+ 85 communes), Rennes (+ 49 communes) et Nantes (+ 32 communes). En revanche, lorsque le maillage urbain est resserré (nord de la France, pourtour méditerranéen), les aires urbaines sont limitrophes et leurs extensions sont modérées.

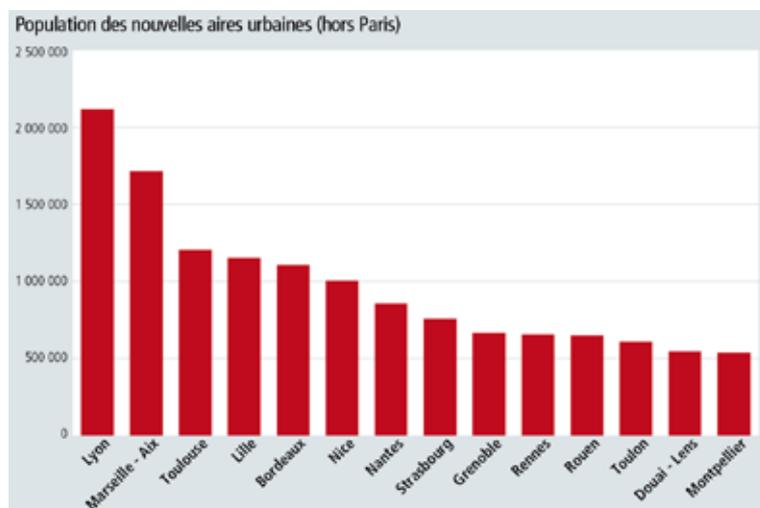
Les nouveaux chiffres-clés de l'aire urbaine de Toulouse

453 communes
5 381 km²
1 202 889 habitants en 2008

Gain entre 1999 et 2008 :

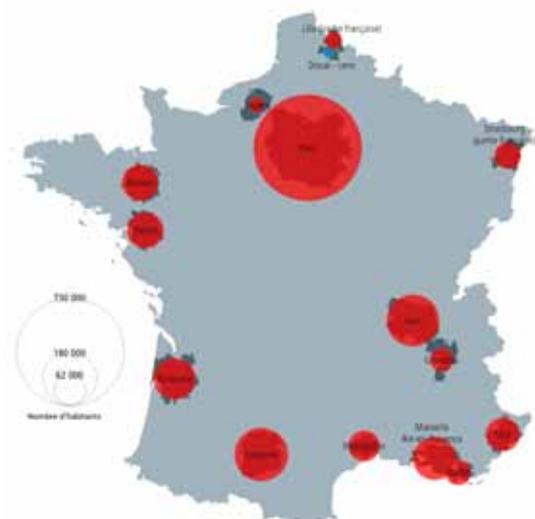
+ 111 communes
+ 1 366 km²
+ 181 359 habitants
soit 20 151 habitants par an

Données détaillées sur le site www.auat-toulouse.org



Source : Insee recensement 2008

Gain de population entre 1999 et 2008 sur les 15 premières aires urbaines françaises



Une densification du centre de l'aire urbaine

Défini par l'Insee, avec le regroupement de communes présentant une continuité de l'espace urbanisé (distance entre bâtiments inférieure à 200 m), le pôle urbain de Toulouse (73 communes) s'est agrandi en neuf ans à une seule commune, Lauzerville. Au pourtour immédiat du pôle urbain, des communes sont classées urbaines par l'Insee tout en étant encore séparées, comme Fonsorbes et Saint-Lys ou Castelnau-d'Estrétefonds.

L'analyse des images satellitaires confirme la densification. Dans le pôle urbain, l'espace urbanisé, tout type d'occupation confondu, s'est accru de 2 817 hectares, pour un accueil de population supplémentaire de 102 956 habitants. En particulier, la croissance de Toulouse est tout à fait remarquable, avec 49 252 habitants supplémentaires en 9 ans, essentiellement en renouvellement urbain. Dans le pôle urbain, l'urbanisation avait progressé de 18 % entre 1990 et 1999. Depuis, ce rythme s'est ralenti (+ 13 %) pour un accueil démographique maintenu.

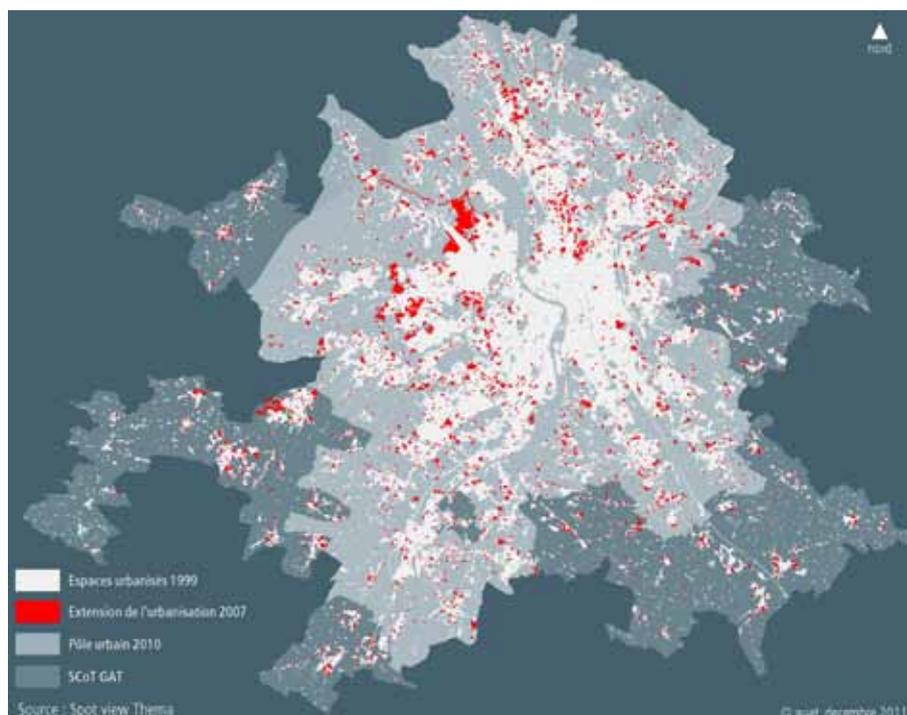
Le périmètre du SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine (SCoT GAT) regroupe quant à lui 116 communes. La densification y est également effective : de 1999 à 2008, le territoire du SCoT capte les deux-tiers de la croissance démographique de l'aire urbaine, pour une progression de 4 439 hectares de son espace urbanisé.

Influence des villes, étalement urbain et densité

La définition des aires urbaines par l'Insee repose sur le critère des relations domicile-travail, ce qui permet essentiellement de mesurer l'influence des villes. L'étalement urbain s'analyse davantage en terme d'artificialisation des sols. Les photos aériennes ou les images satellitaires (cf carte ci-dessus) permettent de mesurer régulièrement cette consommation foncière.

Ainsi, la notion de densité peut se calculer de différentes façons et à plusieurs échelles. L'Insee rapporte la population à la surface totale de la commune ou du pôle urbain. Il s'agit alors d'une « densité brute », qui ne prend pas en compte la surface effectivement occupée par l'urbanisation. La carte du "taux d'urbanisation" ci-contre indique le rapport entre territoires urbanisés et non urbanisés pour chaque commune. Si l'on rapporte la population à cette « tache urbaine », quel que soit le type d'occupation, habitat, activités, infrastructures..., on peut alors calculer une « densité nette » qui évolue à la fois du fait du nombre d'habitants et de la consommation foncière.

Les extensions de l'urbanisation entre 1999 et 2007

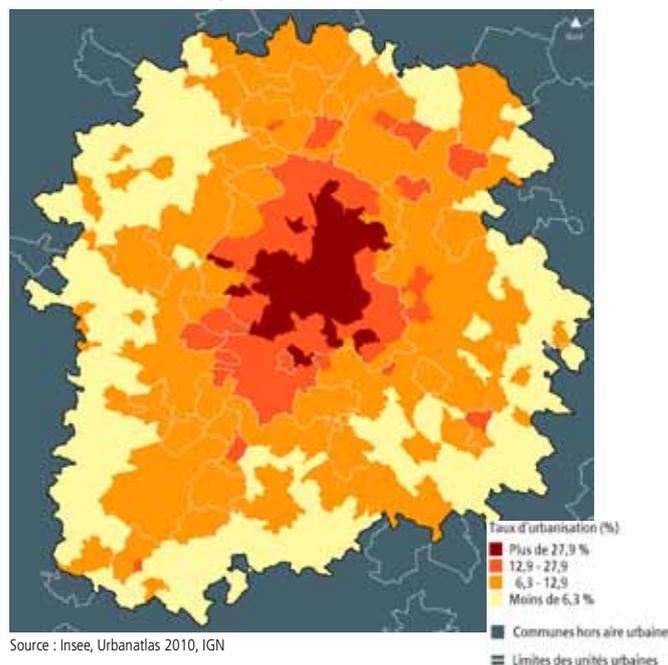


Évolution de la surface urbanisée et de la population

		1990	1999	2008	90-99	99-08
SCoT GAT*	Espace urbanisé (hectares)	26 449	32 434	36 873	+ 5 995	+ 4 439
	Nombre d'habitants	698 559	802 290	919 521	+ 103 731	+ 117 231
Pôle urbain	Espace urbanisé (hectares)	24 121	28 727	32 515	+ 4 606	+ 2 817
	Nombre d'habitants	667 346	761 980	864 936	+ 94 634	+ 102 956

Source : insee, Spot View Thema
* SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine

Surface urbanisée par commune



Un caractère multipolaire plus affirmé dans le périurbain

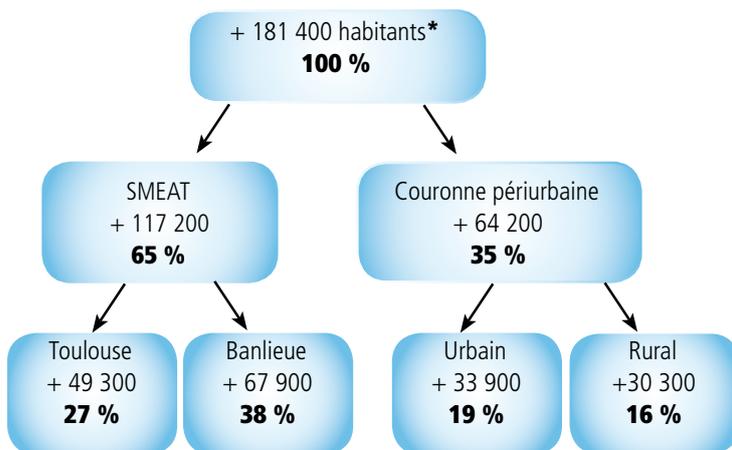
Au-delà du SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine, plusieurs communes sont classées urbaines par l'Insee selon un critère de nombre d'habitants. Ces communes jouent un rôle important dans l'accueil démographique et l'animation des territoires (équipements et services). Elles sont pour la plupart identifiées comme de futurs « pôles d'équilibre » dans les SCoT périurbains en cours d'élaboration.

Ces communes ont accueilli un nouvel habitant sur deux de l'espace périurbain hors SCoT central depuis 1999, indiquant ainsi une certaine polarisation du développement et un choix des ménages en faveur des communes disposant d'un bon niveau de services.

Ces villes ou unités urbaines sont constituées, selon leur importance démographique, de Castelnau-d'Estrétefonds dont l'unité urbaine dépasse maintenant les 10 000 habitants, puis de huit unités urbaines de plus de 7 000 habitants (Labastide-Saint-Pierre*, Auterive, Venerque, Saint-Sulpice, Grenade, Rabastens*, L'isle-Jourdain*); de cinq unités urbaines de plus de 5 000 habitants (Carbonne, Cazères*, Fronton, Villemur-sur-Tarn*, Bouloc) et de neuf communes classées urbaines avec plus de 3 000 habitants. Cependant dans la couronne périurbaine, de nombreuses communes sont encore rurales. Le taux d'urbanisation y est encore très faible (cf carte page précédente), bien que ces communes soient en développement démographique. Leur intégration à l'aire urbaine repose ainsi parfois sur un nombre réduit d'actifs travaillant dans le pôle urbain ou à sa proximité. De même, le « basculement » d'un bourg dans l'aire urbaine, comme celui de Saint-Lys, peut entraîner dans sa foulée les communes rurales qu'il polarise.

*communes intégrées à l'aire urbaine en 2010

Croissance démographique de l'aire urbaine de Toulouse 1999 - 2008



* dont extension de l'aire urbaine, +14600

Un chiffre résume la situation démographique de cette couronne périurbaine, partagée entre de nombreuses communes rurales et des bourgs urbains : sur les 337 communes périurbaines au sens de l'Insee (dont les 2/3 sont situées hors du SCoT GAT), 211 (soit 63 %) ont moins de 500 habitants en 2008 et 36 d'entre elles, moins de 100.

Une extension de la couronne périurbaine

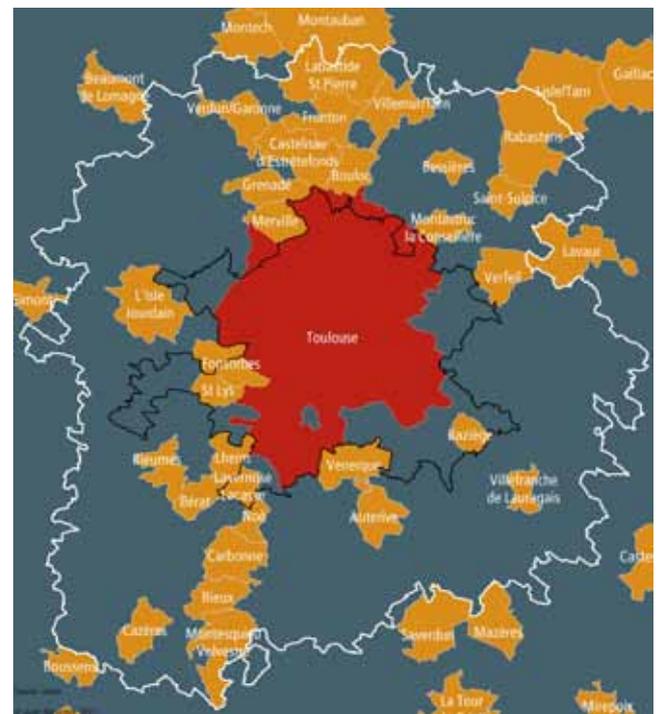
L'extension de l'aire urbaine de Toulouse (111 communes entre 1999 et 2010) participe pour 8 % de la croissance démographique totale de l'aire urbaine. Elle s'est produite dans quatre directions privilégiées :

- vers Montauban, les deux aires sont maintenant contiguës ; une vingtaine de communes ont été intégrées à l'aire urbaine de Toulouse, dont Verdun-sur-Garonne et Labastide-Saint-Pierre ;
- vers le Tarn, département qui dispose d'une armature urbaine, une dizaine de communes a été intégrée à l'aire urbaine de Toulouse et notamment Villemur-sur-Tarn et Rabastens ;
- vers le sud-ouest, intégration d'une vingtaine de communes, dont Cazères, Martres-Tolosane et Le Fousseret ;
- vers Auch, intégration d'un nombre important de communes autour de L'Isle-Jourdain, mais également vers le sud-ouest, avec un chapelet de petites communes rurales isolées.

En revanche, les extensions sont limitées, voire inexistantes :

- en direction de l'est et du sud-est, Lavaur, Revel, Castelnaudary préservant leurs équilibres,
- en direction des coteaux et de la vallée de l'Ariège, Saverdun et au-delà, Pamiers connaissant un développement important.

Les unités urbaines 2010



Source : Insee, IGN



Une nouvelle dynamique démographique de l'espace métropolitain qui interroge les SCoT

Au sein de l'espace métropolitain (c'est-à-dire Toulouse et les villes moyennes proches), l'aire urbaine de Toulouse concentre toujours fortement le développement : plus des deux-tiers des habitants des aires urbaines de cet espace y résident en 2008 ; l'aire de Toulouse a capté les trois-quarts des nouveaux habitants.

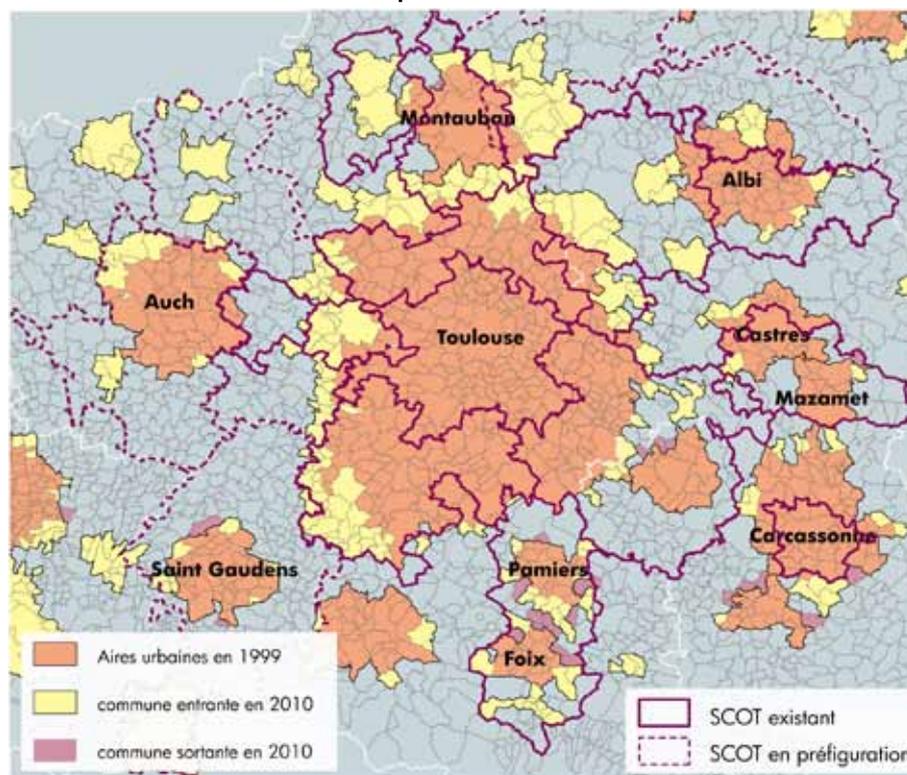
Cependant, dans leur ensemble, les aires, petites ou grandes⁽¹⁾ proches de Toulouse, à périmètre constant, ont retrouvé une nouvelle croissance démographique depuis 1999 (+ 9,2 %), après avoir connu une phase de faible progression de 1990 à 1999 (+ 1,5 %).

En particulier, les huit grandes aires urbaines autour de Toulouse ont accueilli collectivement 50 000 habitants supplémentaires depuis 1999, soit cinq fois plus qu'entre 1990 et 1999 (+11 365) ; Montauban et Pamiers étant celles qui ont le plus progressé.

Quatre d'entre elles dépassent en 2008 le seuil des 80 000 habitants (Montauban, Albi, Carcassonne, Rodez).

Les aires moyennes, quant à elles, avaient connu une déprise démographique dès la fin des années 70, essentiellement dans les bassins d'emploi touchés par des restructurations économiques (Mazamet, Carmaux). Depuis 1999, elles regagnent des habitants (+ 6 700 habitants) après en avoir perdu entre 1990 et 1999 (- 1900).

Les nouvelles aires urbaines et les périmètres des SCoT



Source : Insee, IGN

Ce sont les aires de Gaillac et Castelnaudary qui progressent le plus.

L'évolution des petites aires se situe dans la même tendance : perte d'habitants pour Graulhet, alors que Lavaur et Revel, proches de l'aire urbaine de Toulouse, progressent fortement (respectivement + 23,6 % et + 14,8%).

Ce système urbain s'est peu modifié depuis 1999 et paraît relativement stable, même si l'extension des périmètres des aires urbaines est généralisée. En effet, les habitants d'une

grande ou moyenne aire vont assez rarement travailler dans une autre aire.

Dans le cas le plus développé, entre Montauban et Toulouse, les échanges sont même équilibrés (4 300 de Toulouse vers Montauban, pour 4 100 dans le sens inverse). De plus, si l'urbanisation progresse, en particulier le long des axes, elle est loin d'entraîner des « conurbations » qui aboutiraient tôt ou tard à une fusion des unités urbaines.

(1) Dans sa nouvelle définition, l'Insee distingue des grandes aires urbaines, des moyennes aires et des petites, selon un critère de nombre d'emplois dans le pôle urbain.

Définitions :

Une **aire urbaine** ou « **grande aire urbaine** » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un **pôle urbain** (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « **moyennes aires** », définies sur le même principe mais pour un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois,
- les « **petites aires** », définies sur le même principe mais pour un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois.

On appelle **unité urbaine** une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Les communes appartenant à une unité urbaine sont classées urbaines par l'Insee.

Bibliographie :

Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines
Insee Première - octobre 2011 - N° 1375

Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes
Insee Première - octobre 2011 - N° 1374

Le découpage en unités urbaines de 2010 - L'espace urbain augmente de 19 % en une décennie
Insee première - août 2011 - N° 1364

Nouvelles unités urbaines - Deux Midi-Pyrénéens sur trois vivent en ville
6 Pages Midi-Pyrénées - octobre 2011 - N° 137

Nouvelles aires urbaines : En Midi-Pyrénées, l'influence des villes se renforce et s'étend
6 Pages Midi-Pyrénées - octobre 2011 - N° 138